

FORMULAIRE

Demande de réhabilitation A.N.C.

Demande de création d'installation A.N.C.

(Permis de Construire ou Certificat d'Urbanisme)

(Dossier à fournir en double exemplaire)



S.P.A.N.C.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Nom et prénoms du demandeur :

Adresse : _____

C.P. : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

Adresse de l'A.N.C.:

Adresse : _____

C.P. : _____ Commune : _____

Références cadastrales (Section, Numéro) : _____

Superficie : _____ m²

Caractéristiques de l'habitation :

Maison neuve Agrandissement Transformation Remise aux normes

Autre (préciser) : _____

Habitation principale Habitation secondaire Location Autres : _____

Nombre de chambres : _____

Nombre d'usagers : _____

Existe-t-il un dispositif d'assainissement sur la parcelle : OUI NON

Si OUI, nature : _____

Sera-t-il conservé tout ou partie ? OUI NON

Pièces à joindre à la demande :

- Un plan de situation et de masse de l'habitation
- La destination des eaux pluviales
- Une étude de sol pour les filières classiques (sondages et tests de perméabilité, définition et dimensionnement de la filière, plan d'implantation, exutoire pour les eaux traitées s'il existe)

OU

- Documentation relative à la filière compacte ou microstation retenue (dimensionnement, n° d'agrément, plan d'implantation et mode de dispersion des eaux traitées).

Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité.

Fait à _____, le _____

Signature :

Les informations recueillies via ce formulaire constituent un traitement de données à caractère personnel effectué par le SPANC de la CC4V. Ce traitement a pour finalité d'assurer la gestion de service d'assainissement non collectif. Le traitement est réalisé sur la base d'une obligation légale à laquelle le SPANC est soumis (RGPD, art. 6 § 1 c.). Les données seront conservées jusqu'au changement de propriétaire. Elles seront ensuite archivées et détruites selon les dispositions légales applicables. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : propriétaires, notaires et agences immobilières (à la demande des propriétaires). La CC4V prend toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer leur sécurité et leur confidentialité. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données et de rectification de celles-ci. Vous pouvez également obtenir la limitation de leur traitement. Pour faire valoir vos droits, vous pouvez vous adresser au SPANC à spanc.cc4v@wanadoo.fr ou au délégué à la protection des données à dpo@recia.fr. Après nous avoir contactés, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.